



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 17 octobre 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h12 et levée à 20h15

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; BARTHELET Catherine ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine ; VIGNOT Anne

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; QUETE Gérard

C.C.V.M : BERGER Joël ; MORALES Roland

Etaient excusés :

C.A.G.B : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; MAURICE Yves ; RUTKOWSKI Serge

C.C.L.L : PROST Jean-Paul

Secrétaire de séance : DAUDEY Pierre

Procuration de vote :

Mandants : LEGAIN Olivier ; LINDECKER Cédric ; MAILLOT Elsa ; STADELMANN Jean-Claude ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice

Mandataires : GALLIOU Françoise ; FIETIER Vincent ; BIZE Thibaut ; DAUDEY Pierre ; THIEBAUT Catherine ; JAVAUX Thomas

Objet : Etude sur la gestion des biodéchets

ETUDE SUR LA GESTION DES BIODECHETS

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

CONTEXTE

Dès 2025, en application de la loi pour la transition énergétique et la croissance verte, 100 % des habitants devront être desservis par la gestion sélective des biodéchets.

Le compostage de proximité, mis en place par le SYBERT, est une solution qui dessert à ce jour 100 % de l'habitat individuel (dont environ 80 % disent participer) et environ 1/3 de l'habitat collectif (dont on estime qu'environ 1/3 participe). Il est donc une réponse partielle à l'obligation réglementaire.

Ces solutions ne répondant pas totalement à l'obligation, d'autres solutions pourront être envisagées.

Par ailleurs, il reste environ 8 000 t de biodéchets collectés en mélange dans les OMR et la perspective de la fermeture de la ligne d'incinération de 1976 fin 2021 rend d'autant plus urgent la nécessité de desservir tous les ménages en gestion sélective des biodéchets d'ici cette échéance.

PROPOSITION

Il est proposé de réaliser une étude afin de réaliser un diagnostic technique, économique, social et environnemental des dispositifs de gestion sélective des biodéchets des ménages existants sur notre territoire, puis de balayer les solutions existant ailleurs et, pour terminer proposer des solutions et un calendrier de mise en œuvre, ces solutions pourront combiner équipements existants et nouveaux moyens.

La mise en place de services supplémentaires aura vraisemblablement un coût.

D'autres hausses prévisibles risquent également de peser sur la redevance « déchets » appelée aux ménages : fermeture de la ligne de 1976, baisse des soutiens des filières à responsabilité élargie des producteurs (emballages, mobiliers, électrique & électronique...), hausse des taxes (TGAP)...

Il est donc indispensable, à l'occasion de cette réflexion, d'une part, d'estimer tous les effets collatéraux sur les autres services et flux de déchets et, d'autre part, de mener un travail pour augmenter l'efficacité de nos services, afin d'optimiser les recettes perçues et reversées, limiter les dépenses afin, in fine, de maîtriser la redevance appelée aux ménages.

De plus, il est proposé que le cahier des charges de cette étude soit rédigé conjointement avec nos adhérents puisque les solutions qui devront être mises en place interviendront sur les champs de la prévention, de la collecte et du traitement.

Il est également proposé la constitution d'un Comité de Pilotage comprenant 3 élus parmi les Vice-Présidents du SYBERT (*prévention, compostage, finance*), les Présidents et Vice-

Présidents en charge des déchets des communautés adhérentes. Ils pourront être accompagnés de leurs services.

A l'unanimité, après débat, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- **la constitution d'un Comité de Pilotage et d'un Comité technique comprenant les représentants du SYBERT et de ses adhérents,**
- **la démarche visant à solliciter les aides les plus élevées possibles de l'ADEME et l'autorisation à donner à Madame la Présidente ou son représentant pour signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre et la perception de ces aides.**

Les crédits de cette étude seront prélevés sur les crédits ouverts en 2017, par virement de crédits (compte 617).

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 OCT. 2017



Contrôle de légalité